

1. *Débitrice*: **Editions Sidem SA**, rue de Chantepoulet 1-3,
1201 **Genève**

2. *Remarques*: financement, distribution et exploitation de
droit sur les oeuvres musicales; importation et location de
films

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peu-
vent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un
délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca-
tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour
contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état
de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf.
n° 1-2-3).

Pour tout renseignement:

Alireza Moghaddam, tél. 022 327 73 79

Office des faillites

1227 Carouge

(02732830)